

DEMANDE D'UN NUMERO DE VOILE « HABITABLES »

- 1) le numéro de voile est attribué pour la vie du bateau
- 2) Pour les séries monotypes très diffusées le numéro est constitué par un préfixe, suivi du numéro de coque
- 3) les séries internationales ISAF peuvent utiliser leur seul numéro de coque

Les numéros sont donnés en même temps que le premier contrat de jauge, pour les systèmes de jauge fédéraux (Osiris habitables, ORC, JCH), sans devoir passer par cette demande.

Pour les autres systèmes de temps compensé, précisez votre demande

	□ Autres - Précisez : □ Multicoques Habitable (jauge Multi 2000)
Nom du demande Adresse :	ur :
Tél. : Adresse e-mail :	
Nom du bateau : Type : Architecte : Constructeur : Année construction	
Fait à :	Le :

Formulaire type à renvoyer à : FFVoile – Département Habitable – 17 rue Henri Bocquillon – 75015 Paris

Votre demande doit obligatoirement être accompagnée de votre chèque de 15,00 € à l'ordre de la FFVoile.

<u>Tout dossier incomplet ne sera pas traité</u>.



